

AU PROGRAMME

JEUDI 4 AVRIL

14 h 30 Le droit à l'information est-il indissociable des droits humains ?

VENDREDI 5 AVRIL

10 h 30 La presse étouffée, comment informer dans les démocraties ?

15 h 30 Comment traiter l'information politique en gardant la distance nécessaire ?

17 heures Transmettre le réel par la littérature de fiction

19 heures L'infobésité, comment apprendre à décrypter ?

20 h 30 Informer en temps de guerre, de conflits ou de fortes tensions géopolitiques

22 heures Liberté de la presse et sécurité des journalistes

SAMEDI 6 AVRIL

10 heures Les jeunes face à l'information

11 h 30 Comment l'usage d'Internet modifie-t-il le rapport à l'information ?

14 heures Informer par l'image

15 heures Informer vite ou informer bien ?

16 heures Témoigner, transmettre par l'art et l'écriture

16 h 45 Informer sur les religions aujourd'hui

Programme complet et infos pratiques sur www.orleans-metropole.fr

Avec la participation des journalistes du *Monde* William Audureau et Maryline Baumard.

LES VOIX D'ORLÉANS

L'INFORMATION EN DÉBATS

Du jeudi 4 au samedi 6 avril, à Orléans (Loiret), tables rondes, ateliers et expositions réunissent des journalistes du monde entier, des cinéastes, des metteurs en scène, des écrivains et des illustrateurs venus réfléchir à la fabrique de l'information. Des débats où le public fait entendre sa voix et ses questions dans des échanges avec des universitaires de nombreux pays venus confronter leur analyse d'anthropologue, d'économiste ou de philosophe. Des voix souvent inattendues qui aident à dépasser les idées convenues.

« S'opposer aux médias est devenu un argument électoral »

Le philosophe Jean-Claude Monod analyse la dégradation de l'opinion sur le travail des journalistes

ENTRETIEN

Partout, l'information est malmenée. Et les manières de limiter la liberté de la presse, si elles sont multiples, ne sont pas toujours l'apanage des régimes autoritaires. Dans son rapport 2018, Reporters sans frontières (RSF) alerte sur la situation de plus en plus préoccupante de l'information en Europe, alors que le vif émoi suscité par l'assassinat de Jamal Khashoggi, journaliste saoudien tué à Istanbul en Turquie en octobre 2018, n'est pas retombé. Une situation qui se dégrade tant au niveau des conditions de travail des journalistes que du regard porté par les citoyens sur leurs médias. Encouragée par certains chefs d'Etat démocratiquement élus, comme Donald Trump aux Etats-Unis ou Miloš Zeman en République tchèque, « la haine contre les journalistes est l'une des pires menaces pour les démocraties », constate le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire.

Le Monde a choisi d'éclairer ces sujets d'un regard philosophique. Jean-Claude Monod, 44 ans, philosophe, est directeur de recherche au CNRS et enseignant à l'École normale supérieure (ENS). Il analyse le courant antimédias qui se diffuse au sein de la société. Ce spécialiste de philosophie politique, qui travaille sur la question des rapports entre poli-

tique et société, revient sur la loi française contre la manipulation de l'information adoptée par l'Assemblée nationale le 22 décembre 2018 et sur la place de la vérité des faits dans le débat démocratique.

La presse s'est construite en opposition au pouvoir politique. Cela n'explique-t-il pas l'appréhension négative qu'en ont nombre de chefs d'Etat ?

Au XVIII^e siècle, la presse se construit contre l'absolutisme politique, ses secrets et sa censure, et elle demeure un contre-pouvoir qui irrite les chefs d'Etat. Mais aujourd'hui l'irritation a gagné de larges secteurs de la population, pour d'autres motifs que l'allergie à la critique. En 1962, le philosophe allemand Jürgen

Habermas estimait que l'espace public était détourné de son idéal de libre communication par des forces déterminées qui donneraient une vision distordue de la réalité sociale et économique. Cette idée que les médias dominants servent des intérêts économiques est très répandue, ce qui est d'ailleurs bien compréhensible, car il y a aujourd'hui une réelle concentration des médias dans les mains d'un petit nombre d'industriels. C'est ainsi devenu un argument politique et électoral « populaire », et parfois populiste, de s'opposer à la presse, qui aurait trahi sa vocation à éclairer le monde. C'est notamment ce que dénoncent Jean-Luc Mélenchon et une partie de l'opinion publique, pour qui les mé-

dias sont trop homogènes dans leur façon de rendre compte des options politiques et servent un « récit » dominant. Il y a du vrai dans cette perception, mais il n'est pas sain de prôner la « haine » des médias.

Emmanuel Macron adopte, lui, plutôt la posture du souverain offusqué, seul contre tous et au-dessus de tous, et du procès en simplisme des médias. Par ailleurs, l'émer-

« L'ÉMERGENCE DES MÉDIAS EN CONTINU ET DES RÉSEAUX SOCIAUX, LEUR PROPENSION A SE NOURRIR D'ÉVÉNEMENTS DÉCONTEXTUALISÉS DIFFUSÉS EN BOUCLE ACCENTUENT LA DÉFIANCE »

gence des médias en continu et des réseaux sociaux, leur propension à se nourrir d'événements parapublics et à les diffuser en boucle sur la base d'éléments décontextualisés sont une vraie nouveauté qui accentue la dé-

fiance envers les médias.

La volonté du gouvernement français de légiférer contre la manipulation de l'information est-elle une bonne chose ?

On peut estimer qu'une démocratie libérale a besoin de se protéger contre des entreprises de confusion et de manipulation délibérées des faits puisqu'on peut quand même documenter aujourd'hui de véritables campagnes de désinformation financées, par exemple, par des millionnaires de l'alt-right américaine ou par les autorités russes.

Mais, en ce qui concerne la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information, je pense que les débats parlementaires étaient assez calamiteux, notamment en raison de la définition qui a été donnée aux « fake news », beaucoup trop vague. De même que l'intitulé de la loi

pose problème : « manipulation de l'information » est un terme flou. En un sens, la communication gouvernementale, où il est dit le contraire de ce qui est fait – appeler « Bienvenue en France » un dispositif qui multiplie par seize les frais d'inscription pour les étrangers hors UE, par exemple – s'apparente à de la manipulation d'information.

Il y a deux choses sur lesquelles il faut veiller, comme le soulignait déjà Hannah Arendt dans son texte « Vérité et politique ». Premièrement, c'est l'opinion, et non la vérité, qui régit la démocratie, et il faut prendre garde à ce que les gouvernants ne se croient pas détenteurs d'un monopole de la vérité. Le pluralisme est une condition de la démocratie. Autrement dit, il n'existe pas de rapport simple entre vérité et démocratie.

Mais il faut également insister sur l'idée que l'opinion publique en démocratie a besoin de s'appuyer sur des faits, sur ce qu'Arendt appelle « *des vérités de fait* ». L'abandon de l'idée de vérité constitue un péril pour la démocratie tout autant que son monopole. Il ne faut donc pas considérer que

tout est absolument relatif et sujet à perspectives et c'est aussi par là qu'Arendt distingue

un pouvoir démocratique d'un pouvoir totalitaire : un pouvoir totalitaire peut passer son temps à transformer l'histoire.

Pour revenir à la loi sur la manipulation de l'information, outre les risques d'usage liberticide, beaucoup de juristes doutent également de son efficacité. Le juge sera très souvent obligé de se déclarer incompétent, car il ne sera pas toujours en mesure d'estimer le degré de vraisemblance ou de véracité d'une information.

« L'ABANDON DE L'IDÉE DE VÉRITÉ CONSTITUE UN PERIL POUR LA DÉMOCRATIE TOUT AUTANT QUE SON MONOPOLE »

Alors quels sont les remparts pour lutter contre la manipulation ?

Il y a des apprentissages qui se font par cumul d'expériences, sur le plan collectif comme individuel. On a eu des cas d'école de manipulation pendant la campagne présidentielle américaine ou à l'occasion du Brexit. Ils ont été étudiés et cela permettra de déjouer de futures campagnes de manipulation.

On peut aussi développer une vigilance individuelle une fois constaté que nous avons tous tendance à tenir pour vrai ce qui nous convient. Comme je suis anti-Trump, je vais avoir tendance à croire vraies des allégations ou des accusations contre lui qui sont parfois peu étayées, et il en jouera ! Enfin, il faut apprendre aux enfants comment se comporter derrière un écran, à vérifier les sources d'information. Et aussi éteindre les écrans et ouvrir avec eux des livres, sources indispensables d'apprentissage de formes discursives longues d'argumentation, de ce qu'est un propos dans sa cohérence et sa complexité. Faire aimer la ligne, face au dé-

ferlement des flux.

Ce qui nous conduit à parler des « fake news » : est-ce un phénomène nouveau ?

Oui et non, car ce procédé est aussi ancien que la communication de masse. Revenons d'abord sur le terme « fake news », qui ne signifie pas exactement « fausses nouvelles », mais désigne plutôt que quelque chose a été monté, enrobé et donc que cette chose n'est pas complètement fausse. C'est grâce au fait qu'elles mélangent le vrai et le faux que les « fakes news » sont très efficaces.

La vraie nouveauté, c'est la technologie qui permet de répandre l'information sur un mode viral, très difficile à contrôler, car il faut faire appel à des opérateurs privés. Il n'y a plus d'un côté des émetteurs d'infos et de l'autre des récepteurs : aujourd'hui, tout le monde peut éditer, publier et diffuser une information. Et les filtres sautent : j'ai parlé de « *fast sharing* » pour désigner le comportement consistant à partager un post parfois sans même en avoir lu le contenu, simplement en fonction du titre et du biais de confirmation, parce que ça vient renforcer ce qu'on pense.

Mais la liberté de la presse a aussi à voir avec les tentatives des gouvernants de limiter l'accès à la connaissance...

Effectivement, l'émergence de la presse coïncide avec cette idée des Lumières : l'espace public et l'opinion doivent être nourris d'une pluralité des points de vue et l'on doit pouvoir enquêter sur les agissements des gouvernants. Pendant la Révolution française, on voit apparaître des journaux dont l'emblème est l'« Œil public », dont la vertu est d'empêcher les abus de pouvoir.

La démocratie libérale a ensuite fait de la liberté de la presse un principe central, même s'il n'a été consacré que récemment en France, avec la loi de 1881. Une presse libre est censée pouvoir remplir deux rôles : de contre-pouvoir par la surveillance et la libre critique des gouvernants, et d'information visant à éclairer les citoyens sur le monde. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉMILE COSTARD

Pas de liberté de la presse sans liberté économique ?

Liberté d'informer et liberté économique seraient intimement liées. C'est la thèse de Kevin Brookes et Patrick Déry, deux analystes en politiques publiques à l'Institut économique de Montréal (IEDM).

Pour arriver à cette conclusion, et même montrer que plus la liberté économique d'un pays est grande, plus sa presse y est libre, les deux chercheurs ont superposé le pal-

marès annuel de la liberté économique de James Gwartney et Robert Lawson et celui de la liberté de la presse publié, chaque année aussi, par Freedom House, qui fait l'équivalent anglo-saxon du travail de Reporters sans frontières.

La « liberté économique », selon Gwartney et Lawson, se mesure à l'aune d'une série d'indicateurs : la manière dont les Etats manient le droit de propriété et offrent un cadre permettant une application aisée des contrats ou si, au contraire, les lois y compliquent le commerce et l'entrepreneuriat.

D'après leurs mesures, les deux indicateurs marchent de concert et l'augmentation d'un point de l'indice de liberté économique d'un pays (sur une échelle de 10)

entraîne une augmentation de quatorze points (sur 100) de l'indice de liberté de la presse. Plus largement, la liberté économique expliquerait 35% de la variation de l'indice de liberté de la presse sur l'ensemble des données de la période 2001-2015 et pour une majorité des pays examinés.

Droits civils et politiques

Sur les 111 passés au crible de cette double lecture, seulement 25 pays ont connu une augmentation de leur liberté de la presse entre 2001 et 2015. Mais, parmi ces derniers, une très large majorité (19) ont vu aussi leur liberté économique croître. A l'inverse, « *on n'a jamais observé de cas de sociétés démocratiques respectant les droits individuels sans un minimum de liberté*

économique », rappelle Patrick Déry, alors qu'il compile de nouvelles données pour compléter, en mai, cette étude publiée en 2018. Les deux chercheurs avaient aussi observé que huit des dix pays qui ont connu la plus forte baisse de liberté économique ont aussi enregistré une diminution sensible de leur liberté de la presse.

Avant eux, le lien entre ces deux libertés avait été établi de manière formelle par les Nobel d'économie Milton Friedman et Friedrich Hayek. Ils s'étaient arrêtés sur le fait que la diminution de la liberté économique entraînait nécessairement une diminution des droits civils et politiques, dont le droit des citoyens d'exprimer leurs idées. ■

MARYLINE BAUMARD

A Kigali, la soif d'informer plus forte que l'exil

Près de 70 journalistes burundais qui avaient dû fuir leur pays durant la crise de 2015 continuent leur mission du Rwanda voisin

REPORTAGE

KIGALI - envoyé spécial

Assis à une table mal éclairée au fond d'un restaurant de Kigali, la capitale du Rwanda, Gilbert Niyonkuru commande un plat de brochettes et se met à parler de sa vie d'avant, avec la frénésie de celui qui a trop longtemps tu ses secrets. « C'était il y a presque quatre ans. J'ai quitté le Burundi précipitamment car on voulait m'éliminer ! J'ai dû me déguiser pour sortir clandestinement du pays et j'ai réussi, grâce à Dieu », raconte-t-il, les yeux dans le vague, comme si cette dernière phrase le ramenait à ces heures sombres.

Entre deux gorgées de soda, Gilbert Niyonkuru sort son smartphone et se connecte sur Twitter. L'homme aux 10 000 followers pointe une vidéo qui remonte à plusieurs années. Epinglée en haut de son profil, elle le montre derrière un micro, dans un studio d'enregistrement. Au Burundi, il était un journaliste reconnu et animait « Nomukura He », une émission de la Radio publique africaine (RPA) très écoutée par les jeunes. « On y parlait amour, copinage, fiançailles. Le public adorait ! », dit-il avec fierté.

« Le pouvoir a tout détruit »

Animateur vedette la nuit, journaliste enquêteur le jour, Gilbert Niyonkuru était également directeur des programmes de la RPA. Jusqu'à ce jour de mai 2015 où il a dû tout quitter après le coup d'Etat manqué contre le président.

« Quand les manifestations contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza ont commencé à prendre de l'ampleur à Bujumbura, fin avril, les autorités ont eu peur que la contestation ne se répande dans les provinces rurales

où notre radio était très écoutée », explique l'animateur. Un matin, des policiers armés ont donc débarqué, ordonnant la fermeture de la radio. Mais, le 13 mai, les putschistes qui tentent de renverser le président forcent les journalistes à rouvrir l'antenne. « Ce jour-là, on a dû retourner à la radio sous la pression des putschistes qui exigeaient que nous couvrions l'événement. Sauf que, quelques heures plus tard, la garde présidentielle avait repris le contrôle de la situation. Le lendemain, en représailles, le pouvoir a tout détruit. Tout a brûlé ! Il ne restait que les murs calcinés. »

Une poignée d'heures plus tard, Gilbert Niyonkuru est alerté parce que son nom figure sur une liste de personnes à éliminer. S'il ne disparaît pas rapidement, il prend le risque d'être assassiné. En quelques minutes, il lui faut opter pour l'exil. Pour des raisons logistiques, il choisit le Rwanda, accessible rapidement par la route de Bujumbura. Aujourd'hui, près de 70 journalistes burundais sont réfugiés à Kigali.

« Ils arrivaient au compte-gouttes. Comme moi, ils étaient complètement sonnés. Il nous a fallu deux mois pour que notre besoin d'informer refasse surface, se souvient-il. En juillet 2015, avec tous les journalistes en exil au Rwanda, on a lancé la radio Inzamba. »

Alexandre Niyungeko, président de l'Union burundaise des journalistes, était lui aussi dans le viseur du régime après avoir signé plusieurs communiqués qui dénonçaient les brutalités policières. Il dirige aujourd'hui la radio Inzamba, où près de 30 journalistes en exil continuent leur mission. L'homme de 1,90 m à la voix rassurante se souvient de l'engouement pour ce projet et de

la détermination de ces professionnels exilés. « Tout le monde était très excité à l'idée de reprendre le micro. Et puis on savait qu'on allait être écoutés au Burundi. Nous n'avions rien, alors on a fait une réunion pour demander aux journalistes s'ils étaient prêts à bosser bénévolement. Et ils se sont tous portés volontaires. »

Douleur chronique

Les débuts sont difficiles, mais rapidement une radio rwandaise leur prête un studio et des fonds arrivent de la diaspora. Quelques ONG, aussi, livrent du matériel et des ordinateurs. Au pays, la situation ne s'améliore pas pour les professionnels de l'information qui continuent d'affluer chez le voisin rwandais. Comme les journalistes sont trop nombreux pour être absorbés par la radio Inzamba, les rédactions dispersées finissent par se reformer.

La télévision Renaissance et la RPA, deux médias détruits par les flammes, rouvrent malgré les difficultés : pas d'argent pour les salaires, pas d'accès au Burundi pour partir en reportage et pas d'accès aux canaux traditionnels de diffusion. Mais leur passion est plus forte. Les journalistes développent des réseaux d'anonymes fiables pour faire remonter les informations du terrain burundais, auxquels ils tentent d'ajouter des personnalités officielles. « Nous continuons d'appeler les responsables politiques, même s'ils refusent de nous répondre. Cependant, certains officiels et hauts gradés avec qui nous avons réussi à maintenir un lien nous donnent du "off" », explique Alexandre Niyungeko. La radio RPA diffuse ses contenus audio sur les réseaux sociaux, faute de

pouvoir se payer un canal sur ondes courtes, tandis que la télévision Renaissance livre chaque jour ses journaux télévisés sur YouTube. Une gageure, quand on sait que seulement 8,5 % des Burundais ont accès à Internet. Qu'importe, ils continuent et leurs efforts payent. Depuis deux ans, grâce au soutien d'ONG, les journalistes en exil perçoivent de nouveau un salaire.

« On ne peut pas se plaindre : près de 360 000 de nos compatriotes se battent pour joindre les deux bouts

dans les camps de réfugiés », lance Eddy-Claude Nininahazwe, journaliste qui a retrouvé un travail. Exilés chanceux, certes, mais exilés quand même. La douleur chronique de l'éloignement revient souvent dans les discussions. Ces parias de l'info, refoulés d'un pays qui ne veut pas les entendre, ont encore bien des choses à dire.

Autrefois foisonnant, le paysage audiovisuel burundais se résume aujourd'hui à quelques rares médias qui peinent à produire une information indépendante. Selon le rapport 2018 de Reporters sans frontières, le Burundi occupait la 159^e place du classement mondial de la liberté de la presse sur 180. ■

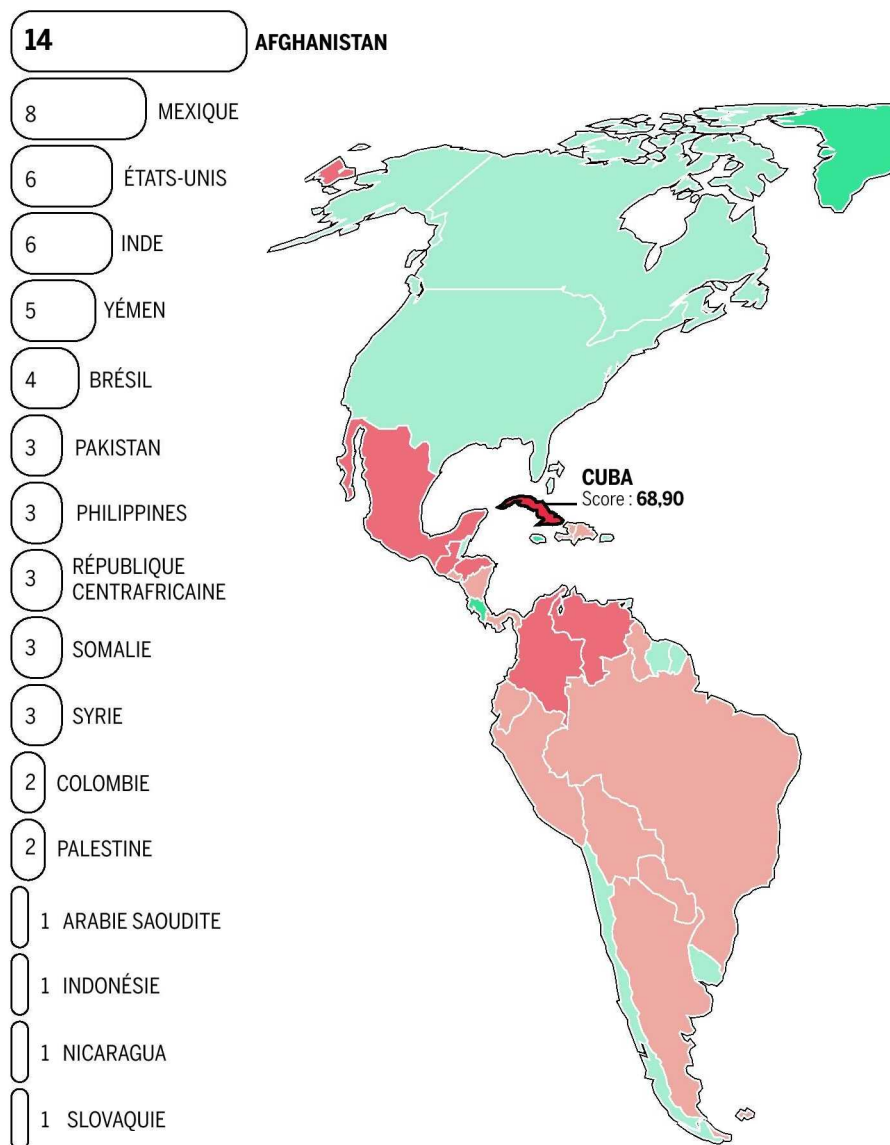
É. C.

**AUTREFOIS
FOISONNANT,
LE PAYSAGE AUDIOVISUEL
BURUNDAIS
SE RÉSUME AUJOURD'HUI
À DE RARES MÉDIAS
QUI PEINENT À PRODUIRE
UNE INFORMATION
INDÉPENDANTE**

2018, une année marquée par la montée de l'hostilité contre les journalistes

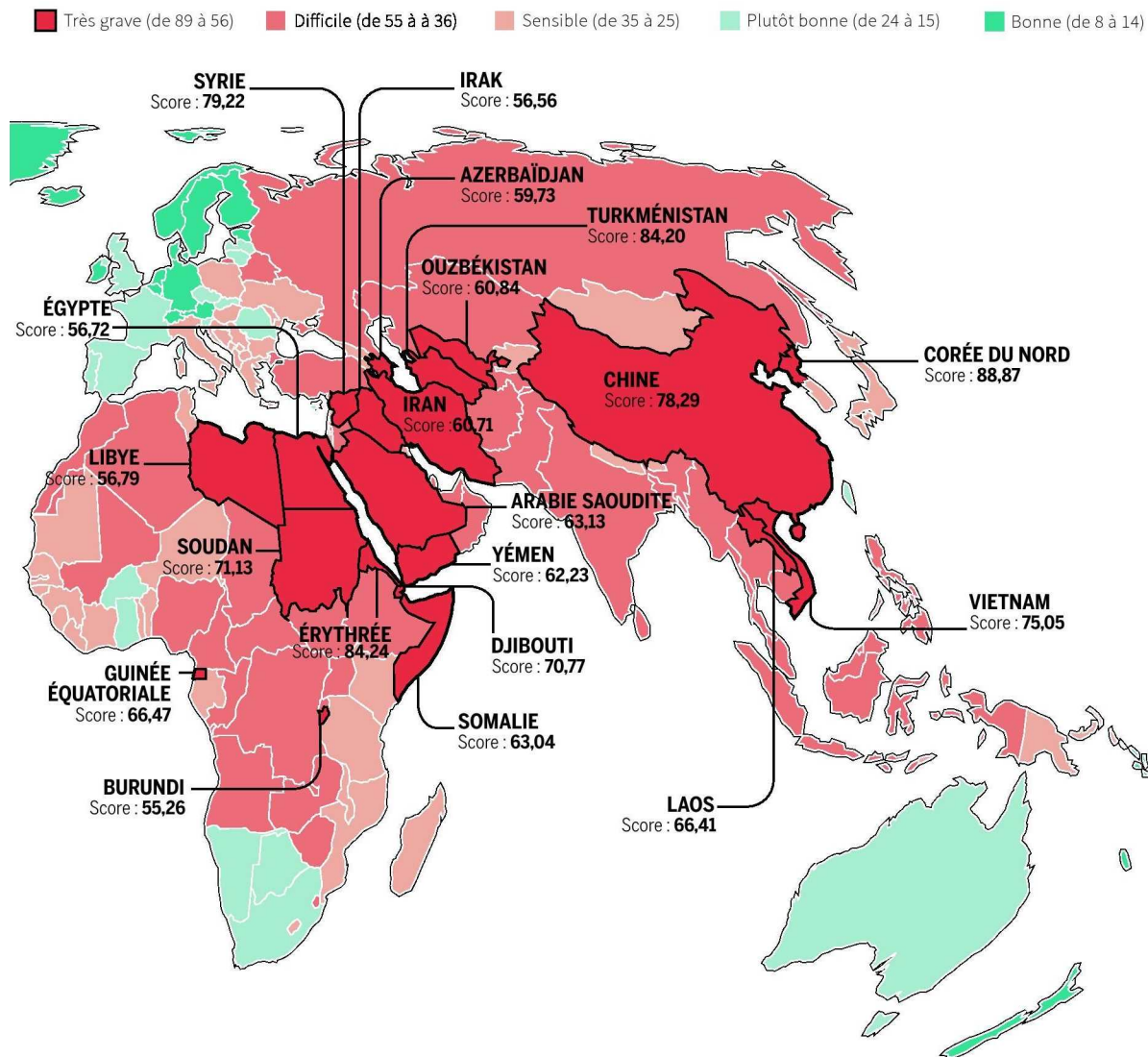
66 journalistes décédés

NOMBRE DE JOURNALISTES DÉCÉDÉS PAR NATIONALITÉ EN 2018



Vingt pays en situation très grave

SITUATION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE SELON LE SCORE* PAR PAYS ATTRIBUÉ PAR REPORTERS SANS FRONTIÈRES EN 2018



* Le score est déterminé grâce à l'accumulation de réponses d'experts (journalistes, juristes, sociologues)

à un questionnaire proposé par l'organisation Reporters sans frontières et à un relevé quantitatif des violences commises contre les journalistes.

INFOGRAPHIE LE MONDE

SOURCES : REPORTERS SANS FRONTIÈRES 2018